

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 25 NOV. 1988

N° 3391 /15.08.01

Monsieur le Chef d'Etat-Major
de la Gendarmerie Nationale
KIGALI.-

OBJET: Organisation d'un match
de Football nocturne.

Monsieur le Chef d'Etat-Major,

J'ai l'honneur de vous informer que
la Fédération Rwandaise de Football Amateur souhaite organiser
un match de Football nocturne au Stade National AMAHORO pour
tester le degré d'éclairage.

A cet effet, je vous demanderais
de bien vouloir envoyer votre représentant à une réunion
préparatoire qui aura lieu Mardi le 29 Novembre 1988 dans les
locaux du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
à 16 heures.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef
d'Etat-Major, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEP.-

C.P.I.à:

- Monsieur le Commandant
du Camp KACYIRU
KIGALI.-

